



Lille, le 6 décembre 2013

**Communiqué de Dominique Bertinotti
Ministre déléguée chargée de la Famille**

Suite à son intervention lors des deuxièmes Assises nationales de la médiation sociale

Je vous remercie infiniment de m'avoir conviée à vos assises de la médiation sociale.

Je tiens à rappeler que la médiation a un double objectif : sortir d'une logique du conflit et établir un lien trop souvent rompu entre les familles et les grandes institutions comme l'école, la justice ou la police. Trop de citoyens n'ont pas accès aux droits, rencontrent des difficultés dans l'accès aux soins, dans leurs relations à l'institution scolaire faute d'informations suffisantes.

Aujourd'hui nous **devons donner à la médiation sociale un rôle de mission de service public** et aller vers un **renforcement de la professionnalisation de ce métier**. Le **doublement des crédits accordés au soutien à la parentalité** et **l'augmentation des crédits dédiés à la médiation** inscrits dans la nouvelle convention d'objectifs et de gestion signée entre l'Etat et la CNAF témoignent de cet engagement en faveur de la médiation. **Plus que jamais cette dernière doit s'imposer comme un des moyens essentiels dans la lutte contre les nouvelles inégalités sociales** et dans le renforcement de la cohésion sociale.

Conseiller presse et communication

François Coën

01 44 38 96 73 - 06 20 53 27 74

francois.coen@famille.gouv.fr